



## SYNDICAT DES RETRAITES ET ANCIENS SALARIES DU MINISTÈRE DE LA DÉFENSE DU VAR

### **Adresse du syndicat sur le conflit Israélo-Palestinien**

*Aux adhérents(es) du syndicat  
Au journal « La Marseillaise »  
Au journal « Var-Matin »  
A France Bleue Provence  
A France 3 Provence-Alpes  
A BFM Toulon*

Face à l'aggravation de la situation à Gaza, la mobilisation pour la paix, la protection des populations civiles et un cessez le feu immédiat doit prendre sans tarder une ampleur sans précédent.

Des crimes de masse, visant essentiellement des populations civiles ont été commis les 7 et 8 octobre par les milices du Hamas dans le sud d'Israël. Ce sont des actes injustifiables qui portent en eux le pire et desservent la cause palestinienne. Le droit d'Israël à la sécurité est légitime et incontestable. Mais le gouvernement israélien, qui porte une lourde responsabilité dans la situation actuelle, a choisi de riposter en mobilisant une énorme capacité de destruction.

A Gaza, véritable prison à ciel ouvert, plus de deux millions de personnes subissent des bombardements massifs et fuient sans issue viable, leurs maisons détruites. Le blocus qui dure depuis 2007 s'étend désormais à l'eau, aux vivres, médicaments, au carburant et à l'électricité, y compris dans les hôpitaux. Ce siège total imposé depuis plusieurs jours n'est pas une riposte proportionnée contre le Hamas, mais bien une punition collective contre les populations civiles de ce territoire. Plus de 6000 victimes civiles sont déjà recensées.

La vengeance plutôt que la justice a déjà été employée à de multiples reprises, sans jamais assurer à quiconque, la sécurité, la paix et la justice.

Parce que toutes les vies comptent, notre syndicat condamne les crimes de guerre et les crimes contre l'humanité où qu'ils aient été commis et quels qu'en soient les auteurs. C'est pourquoi, en plein accord avec les 30 organisations nationales, dont notre confédération CGT et les organisations varoises mobilisées pour la paix, nous demandons à la communauté internationale, à l'ONU, à l'UE et à la France de tout mettre en œuvre pour faire appliquer le droit humanitaire international, c'est-à-dire :

- Libération immédiate et sans condition de tous les otages civils détenus par le Hamas.
- Cessez le feu immédiat, fin des bombardements et du déplacement forcé des populations.
- Protection des personnes civiles quelle que soit leur nationalité.
- Mise en place en urgence, de façon suffisante et durable d'un corridor humanitaire permettant d'acheminer les produits de première nécessité et les médicaments.
- Levée complète du blocus de Gaza.

Le cycle infernal de la terreur ne pourra être brisé que par :

1. le respect du droit et en premier lieu du droit international humanitaire.
2. Le soutien à l'enquête de la Cour Pénale Internationale ouverte en 2021.
3. La mise en place et le respect d'une paix durable entre les deux peuples.

**C'est pourquoi, la Commission Exécutive du « syndicat CGT des retraités et anciens salariés du ministère des armées du Var », réunie ce jour, considère qu'il est urgent amplifier les mobilisations en cours. Elle appelle à participer massivement aux initiatives locales et/ou départementales que le syndicat relaiera. Tous ensemble exigeons que les populations d'Israël et de Palestine puissent enfin voir leurs droits respectés et protégés, notamment dans le cadre des différentes résolutions de l'ONU de 1967 et non appliquées à ce jour.**

*Toulon, le 30 octobre 2023*